

Le cinéma dématérialisé ?

VERNET Marc,
Professeur en études cinématographiques à l'Université de Paris Diderot,
Conseiller pour le patrimoine cinématographique à l'Institut national du patrimoine



Biokam © La Cinémathèque française

Pour le grand public, le cinéma est de la lumière colorée en mouvement sur un écran dans une salle de cinéma, sur un écran de télévision ou d'ordinateur pour une consommation privée. Sa matérialité est faible : faisceau lumineux dans la salle, cassette ou DVD à introduire dans un appareil automatique. Le reste relève du festival de Cannes et des apparitions de stars avant ou après les films en sortie en salles.

Pour les archivistes et les bibliothécaires, le cinéma a longtemps été des bobines de films plus ou moins nombreuses et lourdes, puis des cassettes et des DVD difficiles à classer et à conserver (on connaît toutes les maladies infantiles de la pellicule cinématographique, toutes les inconstances de la vidéo), et du matériel de projection et de consultation à faire fonctionner et à entretenir. On a eu parfois des surprises : le DVD, réputé durer presque éternellement, s'est avéré cassant entre les mains des lecteurs quand les vieilles cassettes, dont les particules magnétiques étaient réputées fragiles, démontraient leur résistance (c'est que, pour le DVD, le lecteur manipule le support lui-même – le disque –, alors que pour la VHS il ne touche que l'emballage, la cassette protectrice).

Dans les deux cas, pour le grand public comme pour les personnels des archives et des bibliothèques, le cinéma était fait d'œuvres (et même de chefs d'œuvre), au même titre que la littérature et la peinture, soit des œuvres de fiction plus ou moins renommées, plus ou moins connues du public, mais toujours rattachables à un grand nom. Bien sûr que la question du rapport au public (et donc ensuite au vidéo-club tout proche) se posait pour l'adéquation ou non du fonds au goût du public, mais on restait sur la même ligne : celle des œuvres à défendre dans la durée contre l'essoreuse amnésique qu'est l'exploitation commerciale (des films de fiction). Pour les archives, il s'est d'abord agi de sauver ce que l'industrie et le commerce souhaitaient détruire (les copies retirées du circuit d'exploitation) pour préserver leur capacité financière et leurs droits, puis de trouver de bonnes techniques de conservation et de catalogage. Cette première tâche (trouver un toit, un budget et du personnel stable) n'était pas encore tout à fait achevée que le monde changeait de base en passant au numérique.

On ne rappellera sans doute jamais assez ce que disait Christian Metz dans la première partie de son *Signifiant imaginaire*. Il y soulignait justement ce rapport étrange du cinéophile avec son objet lointain, le film et encore plus le cinéma. Le film est un objet imaginaire parce qu'il est immatériel par essence, d'abord dans la projection en salle, puis dans la mémoire. A-t-on déjà oublié le temps (d'avant 1980) où l'on pouvait ne voir un film qu'une seule fois dans sa vie parce que l'exploitation, commerciale ou non, l'écartait au profit d'autre, et où l'on pouvait attendre plus de vingt ans avant de pouvoir voir tel autre qu'on ne connaissait que par un article, une photo, un générique, une filmographie plus ou moins fiable ? A-t-on déjà oublié que cela a fait partie du plaisir et de l'attachement au cinéma entre 1927 et 1980 ? A-t-on déjà oublié que les cinémathèques n'ont commencé à naître, sous la forme qu'on leur connaît aujourd'hui de temples de l'art cinématographique, qu'après la mort et la disparition, de la surface de la terre, du cinéma muet ?

Ce qu'on a sans doute pas vu vraiment est que l'arrivée de la cassette a été (voir René Chateau) la première occasion pour le privé d'atteindre directement et individuellement le cinéophile et de bâtir sur cet accès une nouvelle économie du cinéma que le DVD, la VOD (et Internet sous certaines conditions) ne font qu'amplifier. Or, si on met de côté l'audiovisuel sur les loisirs (tourisme, sports, bricolage et cuisine...), on voit bien que le privé a repris la main (qu'il n'avait que très modérément retirée) sur l'exploitation du cinéma de fiction, sur ce que la cinéphilie avait érigé en 7^{ème} art contre cette exploitation même. S'en trouvent du coup radicalement changés et le rapport à l'objet (accès direct sans médiateur culturel tiers) et l'objet lui-même (tout le reste du cinéma, sauf la fiction). Depuis hier, on peut accéder à un long métrage à partir de son téléphone portable où que l'on soit et quoi qu'on fasse.

Le rapport à l'objet d'abord : le numérique (Web et numérisation des films) donne accès à une infinité d'informations et d'images, dont une grande quantité n'a pas été préconstruite par un apprentissage ou une médiation quelconque, de sorte que la consultation en ligne est souvent une consultation à l'aveugle, à la fois par ce que l'on découvre et par l'ignorance qui est la nôtre quant à ce que nous avons découvert. Nous nous retrouvons alors dans la position de l'autodidacte de la *Nausée* qui se voit contraint, dans la grande bibliothèque, de commencer par A, Aa, puis Ab. Les passeurs de l'ancien temps, cinéphilos passés experts de l'œuvre unique (film ou filmographie, personnelle ou nationale), ne sont plus d'aucune nécessité ni d'aucun secours dans une telle configuration : ils ignorent eux-mêmes ce que le spectateur vient de découvrir.

Car c'est l'objet lui-même qui a changé. Les chefs d'œuvre perdent de l'attrait que leur avait conférée en partie leur rareté et en partie la recommandation des cinéphilos-experts (la seconde étant souvent le

fruit de la première) alors que se découvrent des territoires entiers (films documentaires, militants, industriels, amateurs, mangas, clips...) et que se font jour des pratiques nouvelles (films de téléphone, mise en ligne immédiate du court métrage réalisé en numérique avec, le cas échéant, réaction immédiate d'internautes) de production, de distribution et de consommation. On sait que la numérisation, et donc pour le public la dématérialisation (pour nous, ce sera plus de machines, de serveurs, d'électricité, d'entretien, de programmes de transfert...), gagne tout le cinéma, de la préparation (logiciels d'écriture, d'architecture pour le décor...) et la fabrication de l'image (de synthèse) à la diffusion en salle (par fichier numérique, détruit par le projecteur lui-même au terme du contrat d'exploitation), puis à la consultation en ligne (là encore, destruction du fichier au terme de l'exploitation). Le passage en salle restera d'actualité, comme aujourd'hui, pour la valorisation publique du produit (publicité, presse, bouche à oreille...), mais il sera tout aussi immatériel que par le passé, ou tout juste un peu plus (il n'y a plus de bobines, de photos et d'affiches à renvoyer après usage).

Dès lors quel peut être le rôle d'un ou d'une bibliothécaire (médiathécaire, cinémathécaire...) devant de telles immensités cinématographiques ? D'être ambitieux et modeste. Ambitieux dans son rôle d'information et de guidage des différents publics vers des zones (historiques, géographiques, génériques...) de cinéma, de remplacement de celui-ci dans le monde encore plus vaste de l'image (peinture, télévision, vidéo), dans l'aide à la découverte patiente, pas à pas, de domaines ou de chemins de traverse, mais aussi dans le guidage sur le web vers des sites plus nourris ou plus profonds (en termes de ressources documentaires) que d'autres. Ambitieux (et/ou modeste) dans sa propre culture de l'image qui reste forcément limitée, à quelques exceptions près, aux œuvres les plus réputées. Ambitieux enfin dans sa connaissance de l'histoire de l'art et donc de la relation vraie, symbolique, vivante de l'image avec notre culture (et au contraire très modeste dans l'établissement de rapports entre l'image et une culture qui n'est pas la nôtre ou que nous ne connaissons pas très bien).

Modeste parce que rien ne se fait en un jour ou un semestre, parce qu'il ne faut pas prendre les habits des autres pour parler des œuvres et des documents, mais les approcher doucement pour les comprendre au mieux dans leur propre construction. Parce qu'on ne peut pas offrir tout le cinéma, et celui de tout le monde et celui de chacun et celui des experts et celui de la veille et celui de demain. Modeste pour affirmer la présentation de ce qui ne sera au fond qu'un extrait de cinéma, un corpus, un ensemble de trois films qui se répondent, un extrait d'une toute petite partie du cinéma mondial, mais qui sera argumenté et construit pour donner la possibilité et les moyens d'aller voir un peu plus loin ou à côté, poursuivre dans la filmographie d'un réalisateur ou d'un acteur, dans la découverte d'une période ou d'un pays. Modeste pour s'attacher à l'image même, sa fabrication, sa matière, sa composition en revenant calmement aux grands principes de l'analyse filmique, précise, localisée, comparative, redonnant aux matériaux du cinéma (la lumière, la couleur, le montage...) leur position fondamentale comme chemin vers les contenus (et non pas comme grammaire à apprendre par cœur). Modeste pour pouvoir changer la présentation régulièrement et offrir un autre aspect du cinéma. Modeste pour pouvoir aiguiller sur des sites, des catalogues, des expositions en ligne qui peuvent renseigner utilement et facilement l'utilisateur. Modeste pour constamment s'informer sur le cinéma et sur les nouveautés du web et de ses pratiques (penser que l'industrie travaille déjà à un système qui viendra supplanter le web 2.0 avec des moteurs de recherche encore plus intelligents et performants). Modeste en reprenant le meilleur de la cinéphilie (la critique fine de films et de style d'auteurs) et en relativisant les connaissances historiques d'une époque où les archives n'étaient pas accessibles, les préjugés tenaces (sur le muet, la couleur, les hiérarchies...) et certaines engouements...excessifs.

Et du coup, ne pas hésiter à matérialiser une collection (en la présentant sur les rayonnages), une exposition, une présentation, une sélection, une thématique, un événement, puis à dématérialiser en le mettant en ligne, pour constituer une autre collection de présentations, d'expositions virtuelles construites.

Mais il est vrai, comme le rappelait récemment Yves Alix dans une conférence *Archimages*, que cela demande une prise de position institutionnelle sur les objectifs de travail des bibliothécaires qui ne peuvent, seul(e)s, dans leur coin, sans directive, sans objectif, sans collaboration, résoudre la question de l'immensité des produits offerts, des œuvres et des documents réalisés, ni celle de la migration progressive de l'information des personnes aux bases de données. Il y faut une réflexion, une prise de position et une mise en œuvre collective, complémentaire quand cela est possible, commune quand cela est nécessaire, qui permette à chacun de ne pas se sentir grain de sable isolé sur la plage désertée.

Pour citer cet article

VERNET Marc, *Le cinéma dématérialisé*, **Médiathèque numérique** [en ligne], Institut national du patrimoine, Juin 2008 [consulté le xx/xx/xxxx] <<http://mediatheque-numerique.inp.fr> >

Droits d'auteur

© Institut national du patrimoine

L'ensemble des ressources numériques mis en ligne par l'Institut national du patrimoine est accessible à partir du site : mediatheque-numerique.inp.fr